# Mantes-la-Jolie (78) : Kalilou agresse sexuellement une joggeuse en lui touchant la fesse puis… s'enfuit "en rigolant" alors que sa victime est en larmes. La peine pour ce multi-condamné ? 10 mois de sursis probatoire

31/08/2024 à 15h55



Une jeune femme de 24 ans qui faisait son footing a été agressée sexuellement jeudi 29 août dans la matinée à Mantes-la-Jolie (Yvelines), a appris *Le Figaro* de sources concordantes.

La jeune femme courait sur les bords de Seine, le long du bassin d'aviron, lorsqu'un individu à vélo est arrivé dans son dos. Ce dernier lui a d'abord fait des compliments sur son physique avant de s'arrêter quelques mètres plus loin. Perché sur son vélo, il a de nouveau suivi la joggeuse en se montrant de plus en plus insistant. Alors que la jeune femme courait

toujours, il lui a subitement empoigné la fesse. L'auteur a ensuite pris la fuite en rigolant tandis que la victime, très choquée, était en larmes.

Munis d'une description de l'auteur, les policiers ont interpellé un suspect quelques instants plus tard : Kalilou N., 18 ans, notamment déjà connu pour vols, intrusion dans un établissement scolaire ou encore des affaires de stupéfiants. (…)

Kalilou N. a été condamné à 10 mois de prison avec sursis probatoire pendant deux ans. Concrètement, son sursis tombera s'il commet une nouvelle infraction durant cette période. (…)

Le Figaro

*(Merci à Rafael.)*